

Vivre ensemble ?

Dr Marc Schoene, le 19 octobre 2020

Une fois de plus nous apprenons un crime odieux, une fois de plus nous descendons dans la rue pour un hommage à la victime, une fois de plus nous aurons le président et son ministre de l'intérieur qui bomberont le torse en nous promettant des mesures sévères, une fois encore nous aurons de nouvelles caméras de surveillance, ou quelques policiers supplémentaires... Jusqu'au prochain drame.

Moi ce que je souhaite bien évidemment c'est qu'une telle horreur, déjà trop répétée ne se reproduise plus.

Les appels à l'unité nationale, à la réconciliation nationale, à la solidarité nationale ont fusé de toutes parts. Le meilleur hommage que l'on pourrait rendre à Samuel Paty, enseignant soucieux d'éduquer ses élèves à la compréhension du monde, et à la tolérance, c'est de nous-mêmes comprendre la situation, les causes immédiates de ce drame, et les causes plus profondes de ce type de drames répétés.

Les appels à la lutte contre le terrorisme, l'islam radical ont immédiatement occupé tout l'espace médiatique. Il faut certes condamner sans la moindre restriction tout acte violent ou barbare, condamner toute idéologie de haine, et le terrorisme islamique est une idéologie et une pratique de haine.

Ce que j'ai appris par mon métier de médecin c'est l'importance de faire un bon diagnostic¹ pour trouver le bon traitement qui soignera le mal.

Ce que j'ai appris dans mes décennies de vie en Seine Saint-Denis c'est la richesse de la mixité culturelle et sociale, ce sont les incroyables inégalités en matière d'emploi, d'éducation, de logement, de santé, de loisirs entre les quartiers d'une ville à une autre. J'ai été témoin de la maltraitance quotidienne, permanente des pouvoirs publics à l'égard des quartiers dits populaires : fermeture des services publics, enseignants non ou insuffisamment remplacés, ostracisme à l'embauche, etc...

Alors, parce que je me sens solidaire des victimes innocentes de la barbarie terroriste, mais aussi solidaire de bien d'autres barbaries ou actes de violence commises en France (y compris par les forces de l'ordre) et dans le monde, et pas toutes combattues avec la même énergie, je ne crois pas à certains appels à l'unité, je ne crois pas à certains appels à la solidarité ponctuels et opportunistes.

Ce que je souhaiterais c'est que nous parvenions le plus collectivement possible, peut-être à l'occasion de ce nouveau drame, à identifier les causes profondes des dysfonctionnements majeurs

¹ Diagnostic (Larousse) : identification de la nature d'une situation, d'un mal, d'une difficulté, etc... par l'interprétation des signes extérieurs

de notre société qui contribuent à fabriquer de la violence, et à fournir des serveurs occasionnels des idéologies les plus funestes, dont notamment l'islamisme radical.

Stop aux seules réactions humanitaristes, stop aux seules solutions sécuritaires, stop au diagnostic unique imposé par les pouvoirs publics, par des spécialistes de tous poils de l'option sécuritaire, « spécialistes » qui ont aussi été les fantassins zélés du néo-libéralisme, prédateur social.

Oui à la recherche des causes profondes des tueries classées terroristes, oui à la construction de réponses durables aux causes profondes identifiées...

Nombreux ont été les experts, les rapports, les éditoriaux ² qui pointaient les risques d'explosion sociale, devant la dégradation voire le décrochage des quartiers tantôt appelés populaires, tantôt de politique de la ville, voire ghettos sociaux.

Le bon diagnostic sur les causes principales des violences, des trafics de drogue, des incivilités n'est-il pas à rechercher dans l'échec social et l'exclusion sociale qui les favorisent sinon les génèrent ?

Le bon diagnostic n'est-il pas plus fondamentalement encore dans l'incapacité de notre pays à accueillir de nouvelles populations ? Quand en 2020 de jeunes français de troisième génération d'origine maghrébine se disent « pas français », et sont rares ou absents des manifestations organisées le dimanche 18 octobre en hommage à Samuel Paty, n'est-on pas en obligation de comprendre le comment du pourquoi ? Et ce, même si la France leur a donné, au même titre qu'à chaque citoyen français, une carte d'identité, une couverture sociale, des minimas sociaux, un accès à l'école, parfois un emploi...

Le bon diagnostic n'est-il pas du côté de notre envahissement par l'espace numérique, qui mal géré, mal utilisé peut devenir et devient un outil de domestication des cerveaux, de distanciation sociale, de circulation de haine, de fragilisation des plus jeunes ou des moins éduqués ? Un envahissement médiatique quotidien et permanent d'images violentes venant de France et du monde entier, de l'invitation bienveillante de personnalités, pour les plus invitées, plusieurs fois déjà condamnées par la justice, payées pour distiller en continu des discours de haine à l'égard de la communauté d'origine maghrébine ? Le traitement des faits divers par les médias, l'attitude des forces de l'ordre stigmatisent depuis des décennies une partie de la population française d'origine maghrébine. C'est insupportable pour ceux qui subissent cette stigmatisation, cela devrait nous être à tous, français de toutes origines, insupportable.³

Veut-on vraiment réduire ou supprimer le terreau de recrutement des forces obscurantistes terroristes ? En tout cas pas par la transformation de nos musées, de nos administrations, demain de nos écoles en bunkers sécuritaires qui a montré son inefficacité et ses nombreux effets négatifs (coût, éloignement social, peurs).

Alors dotons-nous du traitement adapté. Il nous faut en France une nouvelle politique économique et sociale solidaire, de véritables accueils des compétences culturelles multiples, une lutte résolue contre toutes formes de racisme pouvant toucher tous les citoyens français. Une politique qui ne saurait relâcher son action, à revisiter, contre toutes formes de terrorisme.

² Ghettos, danger ! éditorial du Monde du 6 juillet 2004

³ 17 octobre 1961 : des centaines d'algériens noyés dans la Seine par la police du préfet Papon. Qui a entendu un mot dans les médias ce 17 octobre 2020 ?

Alors dotons-nous en France d'un projet politique qui construise le mieux-vivre ensemble, les droits au travail, aux libertés individuelles et collectives, à la solidarité, meilleurs ennemis de tous les totalitarismes !

... Suites

Au 21 octobre 2020.

En lisant le Monde daté de ce 21 octobre je lis en sous-titre d'un article intitulé « aujourd'hui, l'enseignement est vu comme service », ce propos d'une enseignante normande : « plus on a invité les parents, plus certains se sont considérés légitimes à commenter nos pratiques professionnelles. »

A cette remarque, qui est le vécu de cette enseignante plusieurs réflexions me sont venues en rapport avec les démarches communautaires en santé, en rapport avec un dispositif dont on n'entend guère parler qu'est le « comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté des collèges (dispositif mis en place depuis 1998), en rapport avec la vie de la conférence régionale de santé et de l'autonomie et de son axe de travail sur le droit des usagers.

1- Issue du drame du Sida et du rôle essentiel joué par les malades et leurs associations, une loi de 2002 a favorisé la participation des usagers dans les établissements de santé. Avec la mise en place des CRSA, des commissions des droits des usagers ont pour mission de contribuer et veiller à l'effectivité concrète de cette participation. Un rapport d'évaluation annuel est même prévu. Les usagers sont invités à donner leurs avis sur les fonctionnements et pratiques des établissements. Certes leur voix est encore fragile, mais elle se fait de plus en plus entendre.

2- « *plus on a invité les parents, plus certains se sont considérés légitimes à commenter nos pratiques professionnelles.* Faut-il attendre l'invitation ou ne faudrait-il pas que l'Education nationale, à l'instar des avancées dans le secteur santé pourtant peu habitué à être bousculé, s'ouvre largement au dialogue avec les parents, dans le respect du rôle et des places de chacun ?

Pour illustrer cette question des relations enseignants-parents, je ne peux que reprendre un extrait d'interview d'une professeure des écoles que j'ai faite pour l'université 2020 de l'Institut Renaudot :

« Internet m'a rapproché des familles. Pour traquer les difficultés des familles j'ai dû aller plus loin dans les relations directes avec les parents et en leur demandant (ce que je ne faisais pas jusqu'alors) leur avis, parfois leurs conseils sur le plan technique de l'outil informatique. »

Et lorsque je lui ai demandé si après le confinement elle comptait poursuivre sur cette nouvelle relation avec les parents d'élèves elle me répondait : « *sur la place des parents, on est en demande, c'est là notre problématique, mais... c'est difficile, on ne sait pas faire, on n'est pas du tout encouragés par notre hiérarchie pour aller dans ce sens*»

3- Et la démarche communautaire dans tout cela ?

Au fil des heures qui nous séparent du drame de Conflans Sainte Honorine la lecture des récits ou des commentaires mettent l'accent tantôt sur l'isolement des professeurs, tantôt sur les postures ou actions de parents, sur la nuisance de certains réseaux sociaux. La démarche communautaire invite au dialogue, à l'implication ensemble des différents acteurs d'une communauté (éducative, de quartier ou autre). C'est trop le contraire qui se passe dans notre société. Il faudrait plus de dialogue, plus d'écoute réciproque, plus de collaboration, et l'école de la République est un lieu essentiel pour faire ensemble. Il faut aider les enseignants, souvent désemparés, parfois agressés, incompris ; il faut aider les parents – et particulièrement sur les territoires abandonnés de la République – souvent dépassés, parfois mal influencés. La démarche communautaire a une place stratégique pour favoriser une approche concertée du mieux vivre ensemble.

Annexes

Au sujet des comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté

1- Extrait du site de l'Institut des hautes études de l'éducation et de la formation (IH2EF)

Le CESC est une instance de réflexion, d'observation et de veille qui conçoit, met en œuvre et évalue les actions en matière de prévention et d'éducation à la citoyenneté et à la santé. Cette démarche globale et fédératrice permet de donner plus de cohérence et de lisibilité à la politique éducative de l'établissement et favorise également des partenariats en fonction des problématiques abordées.

Le CESC est ainsi l'instance privilégiée pour :

- mettre en œuvre au niveau de l'EPL les politiques nationales, académiques et locales concernant la santé et la citoyenneté ;
- fédérer les actions de prévention concernant la santé et la citoyenneté et les articuler avec les enseignements et les projets de la vie scolaire ;
- mobiliser les adultes (personnels de l'établissement, parents, etc.) et les élèves autour d'objectifs clairs ;
- développer le partenariat des établissements (création des CESC inter-degrés ou inter-établissements) dans le cadre des bassins ou des réseaux ;
- articuler ses actions avec différents partenaires, par le biais des contrats éducatifs locaux, des contrats locaux de sécurité et des instances de la politique de la ville ;
- améliorer le climat entre tous les membres de la communauté éducative.

2- Extraits de l'ouvrage : Le CESC, entre millefeuille et cheveu sur la soupe (et parfois les deux...) Marc Daydie ; Administration & Éducation 2014/2 (N° 142), pages 61 à 66

Si chaque établissement déclare être pourvu d'un comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté – le contraire serait étonnant pour une instance règlementaire dont l'installation est fortement recommandée – l'observation montre des fonctionnements très divers et en même temps un certain nombre de constantes :

- un pilotage le plus souvent assuré par l'adjoint au chef d'établissement. On observe que c'est un dossier classiquement confié à l'adjoint... surtout s'il est stagiaire ;
- des compositions extrêmement variables mais souvent réduites aux seuls personnels médico-sociaux auxquels se joint le CPE ; **peu ou pas d'élèves, de parents ni de professeurs, sauf parfois le professeur de SVT et plus rarement semble-t-il le professeur d'histoire-géographie (souligné par moi;**
- cette mobilisation des personnels médico-sociaux (infirmière, assistante sociale) a pour conséquence un développement certain des actions Santé (prévention des conduites addictives, hygiène de vie, sexualité...) par rapport à tout ce qui concerne la citoyenneté même si bien entendu, celles-ci ont évidemment un lien avec la citoyenneté. Le fait que beaucoup d'intervenants extérieurs dans ce domaine (planning familial ou Centre régional d'information sur le sida par exemple) ne demandent pas à être rémunérés par l'établissement encourage évidemment leur sollicitation et donc leur intervention ;
- on remarque souvent une accumulation d'actions très ponctuelles (le millefeuille), presque toujours reconduites d'une année sur l'autre, sans réelle évaluation et le plus souvent sans lien avec les contenus disciplinaires ou même avec une problématique bien identifiée dans l'établissement, ce qui renforce encore leur aspect « cheveu sur la soupe » et de toute évidence diminue leur impact ;
- deux des quatre missions du CESC [2][2] « [Le CESC contribue à l'éducation à la citoyenneté, prépare le...](#) (préparer le plan de prévention de la violence et proposer des actions pour aider les parents en difficultés et lutter contre l'exclusion) ne sont pratiquement jamais abordées ;
- on remarque enfin que des actions qui pourraient trouver leur place dans une démarche ou un parcours d'ensemble d'éducation à la santé et à la citoyenneté (travail autour de l'Attestation scolaire de sécurité routière, actions d'éducation au développement durable, actions de solidarités diverses par exemple...) sont organisées souvent sans lien avec le CESC.